

Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e : E. Cima, ccs
N° : 5378
Titre du séminaire : Droit international des investissements

Maîtrises concernées : MD, MDE, MDIE
Semestre : automne 2024

Descriptif du séminaire :

Le droit international des investissements est sans aucun doute le champ le plus important et le plus controversé du droit international économique à l'heure actuelle. Nombre de principes et règles de droit international protègent l'investissement étranger au sein d'un Etat. A travers l'analyse du droit international général, des accords d'investissement et de libre-échange ainsi que de la jurisprudence des tribunaux arbitraux, le cours aura pour but d'analyser les règles et principes applicables en ce domaine et le système de règlement des différends relatifs aux investissements internationaux. Le cours mettra également l'accent sur les relations qu'entretiennent le régime des investissements et d'autres régimes juridiques (environnement, droits de l'homme, commerce international, etc.).

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? **Non**
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? **Non**
- c) Existe-il une liste de sujets ? **Non**
 - **Les étudiants peuvent proposer des sujets**
- d) Quels sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. rencontre et choix du sujet	Première semaine
2. établissement du plan	Durant le premier mois
3. relecture de la première partie	Dans le deuxième mois
4. relecture du projet préliminaire	Un mois avant la reddition
5. présentation orale du mémoire	Lors de la reddition
6. notation du travail	Au premier semestre ou au second semestre

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? **Oui**

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

- f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? **Oui**

Anglais.

- g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? **Oui**

Il y aura deux intervenants externes, l'un provenant d'un cabinet d'avocats et l'autre de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

- h) Modalités d'évaluation (par ex. 1 point, participation ; 1 point, oral ; 4 points, écrit) :

La participation et l'oral sont pris en compte uniquement s'ils ne péjorent pas le résultat final.